

ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

carte nationale d'identité Question écrite n° 68192

Texte de la question

M. Thierry Mariani prie Mme la ministre déléguée aux affaires européennes de bien vouloir lui indiquer si la délivrance de la carte nationale d'identité (ou d'un titre équivalent) est payante en Irlande. Si cette délivrance est payante, il souhaite connaître le prix ainsi que les cas où ce prix est réduit.

Texte de la réponse

Il n'y a pas de carte nationale d'identié en Irlande.

Données clés

Auteur: M. Thierry Mariani

Circonscription: Vaucluse (4e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 68192 Rubrique : Papiers d'identité

Ministère interrogé : affaires européennes Ministère attributaire : affaires européennes

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 21 juin 2005, page 6168 **Réponse publiée le :** 4 octobre 2005, page 9177